

## ÉCONOMIE Le "cluster du logiciel" a vu le jour

# Les éditeurs de logiciels unissent leurs efforts

RHÔNE-ALPES «Les entreprises allemandes ont l'habitude de chasser en meute. Nous devons adopter exactement la même attitude pour conquérir de nouveaux marchés », analyse froidement Philippe Gilbert, patron d'Alinto, une entreprise lyonnaise spécialisée dans les services de messagerie.

Cette remarque n'a rien d'un constat en l'air et illustre parfaitement ce que le "cluster" (regroupement) des éditeurs de logiciels peut apporter à un secteur déjà très dynamique en Rhône-Alpes.

Lancé officiellement dans les locaux du Conseil régional, à Charbonnières, ce projet implique à la fois la Région et le Grand Lyon et l'association Lyon Infocité, qui fédère une grande partie des acteurs du numérique.

### Un secteur faible à l'export

Les collectivités ont donc estimé que le secteur du logiciel méritait un "cluster" dans la mesure où son dynamisme est susceptible d'influer sur le reste de l'économie locale et renforcer l'attractivité de la région.

Mais, et le constat est valable en dehors de Rhône-Alpes, ce secteur reste encore

faiblement exportateur. On peut notamment expliquer cette lacune par la taille des entreprises concernées : la grande majorité des éditeurs de logiciels sont des petites entreprises, dont beaucoup ne dépassent pas dix salariés. Exception faite, évidemment, des locomotives régionales que sont Cegid, Ever, Esker, Axemble ou encore Fiducial.

Ce regroupement sectoriel a, on l'aura compris, pour but d'aider à développer les performances des entreprises de Rhône-Alpes, ce qui passe à l'évidence par la conquête de nouveaux marchés. Combien ça coûte ? Qu'apportent les collectivités ? Sur ce point, Jean-Louis Gagnaire, vice-président en charge du développement économique, s'est montré une nouvelle fois aussi clair qu'incisif : « Cette politique des "clusters" est en pointe. Nous ne sommes plus ici sur une politique de guichet, nous sommes passés à une économie moderne. Notre but est toujours d'accompagner la politique des entreprises mais en trouvant des financements adaptés », a-t-il expliqué. La Région n'entend pas faire du saupoudrage et distribuer des subventions mais intervenir au

cas par cas, en fonction de l'intérêt et de la validité des projets qu'on lui demandera de soutenir. Elle ne le fera pas seule puisqu'il sera systématiquement demandé aux sociétés concernées de mettre la main à la poche.

### REPÈRES LE SECTEUR

DU LOGICIEL Rhône-Alpes est la deuxième région de France, après Paris, dans le domaine de l'édition de logiciels.

Ce secteur concerne 400 entreprises et emploie 9 000 personnes pour un chiffre d'affaires global de 850 millions d'euros.

Sa spécificité est de faire appel, en règle générale à de hauts niveaux de qualification.

Le secteur des technologies de l'information dans la région représente quant à lui, globalement, 60 000 personnes.